



42, rue du Moulin de la Pointe
75013 Paris
e-mail : contact@ibuka-france.org

Paris, le 24 février 2021

RADIO CLASSIQUE
12 bis, place Henri Bergson
75 382 Paris Cedex 08

A l'attention de Monsieur le Directeur Jean-François Péresse

Objet : invitation d'Hubert Védrine

Monsieur le Directeur,

Vous avez fait le choix, ce mercredi 24 février 2021, d'inviter Hubert Védrine dans votre émission matinale « L'invité politique » (8h15 – 8h30). À cette occasion, votre journaliste a aussi fait le choix d'aborder avec lui, pendant 1 minute 30, la question du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994 et du rôle du gouvernement français de l'époque.

Après avoir évoqué l'opposition fallacieuse entre « deux thèses » sur l'implication des autorités françaises aux côtés du gouvernement génocidaire, l'émission diffusée sur vos ondes a d'abord permis à Hubert Védrine de jeter l'ombre du doute sur les travaux étayés des journalistes et universitaires spécialistes de la question, désignés comme « *des groupes de gens* ».

De même, votre journaliste a laissé M. Védrine affirmer qu'aurait lieu, en avril, « *l'anniversaire justement... la commémoration, ce qui n'est pas la célébration... de l'attentat contre l'avion des deux présidents qui a été le prélude des massacres devenus génocide en 94* ».

Nous n'avons pu que constater l'absence de contradiction ou, tout au moins, de demande de précision de la part des journalistes présents.

Cette présentation des commémorations prochaines du génocide commis contre les Tutsi est inacceptable et nourrit la désinformation. Non, le 7 avril ne marque pas la commémoration de l'attentat contre l'avion transportant Juvénal Habyarimana, président rwandais de l'époque et promoteur d'une idéologie discriminatoire à l'encontre des Tutsi.

Le 7 avril marque le début des commémorations annuelles d'un génocide ayant coûté la vie à un million de Tutsi au Rwanda.

Le 7 avril marque le début des commémorations d'un crime organisé méticuleusement par les autorités officielles de l'État rwandais et non d'une folie incontrôlable, « *de massacres devenus génocide* ».

Au moment précis où plusieurs associations des Droits de l'homme et des rescapés demandent à la Justice l'audition de M. Védrine et la réouverture de l'enquête sur le rôle joué par l'État français durant le génocide contre les Tutsi de 1994, vous avez fait le choix de traiter ce sujet d'un ton badin et complaisant, que nous réprouvons et qui fait le déshonneur de votre radio.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Etienne Nsanzimana
Président